

Examen de Religion Juin

Il s'agira de réaliser un travail d'analyse éthique d'un défi politique (c'est-à-dire ne concernant la "cité", l'ensemble de la société humaine, pas simple des situations personnelles). *Que faire individuellement, collectivement ?*

Sujets possibles (si vous en souhaitez un autre, il faut que je le valide) :

- Place des religions nouvelles ou non traditionnelles dans la société (question de l'Islam dans nos sociétés, par exemple)
- Accueil des migrants, xénophobie, racisme
- Question écologique (climat, déchets, diversité des espèces...)
- Questions bioéthiques : euthanasie - eugénisme - démographie (limitation des naissances ?) - avortement - accès aux techniques de procréation artificielle pour les couples de même sexe...
- Questions économiques, sociales : droit du travail - inégalités économiques et autres - disparités des salaires, des classes sociales - répartition des richesses
- Mariage homosexuel
- Bien-être animal

Important :

- Analyser veut dire que l'on ne se centre pas sur son seul point de vue (on n'est même pas obligé de le donner ou de le présenter comme tel), mais que l'on passe en revue les différents points de vue possibles en montrant leur logique et leur intérêt. Avec un *a priori favorable* (cfr saint Ignace de Loyola)
- Intégrer dans sa réflexion et son analyse : *les critères de discernement ignatiens* : le plus urgent, durable, universel + examen des mouvements intérieurs (joie/tristesse ; paix/agitation) - les critères des comités éthiques (*éthique déontologique, éthique utilitariste, éthique principliste*)
- Passer du personnel au local, puis au global
- Intégrer les oppositions politiques (voir cours)
- Situer "religieusement" la question en fonction d'une "destinée" plus large de l'humanité (Teilhard de Chardin)
- Intégrer une réflexion sur la manière dont la question se poserait si le projet transhumaniste réussissait
- Si on le souhaite, conclure le travail d'analyse des positions en présence en donnant son opinion personnelle et en la justifiant

Quelques rappels pour aider à discerner une question éthique personnelle et politique :

- *A priori favorable* : "Il faut présupposer que tout homme vraiment chrétien doit être plus disposé à justifier une proposition obscure du prochain qu'à la condamner. S'il ne peut la justifier, qu'il sache de lui comment il la comprend ; et s'il la comprend mal, qu'il le corrige avec amour ; et si cela ne suffit pas, qu'il cherche tous les moyens convenables pour le mettre dans la voie de la vérité et du salut." (saint Ignace de Loyola, *Exercices Spirituels*, n° 22)
- Critères de discernement des esprits selon saint Ignace de Loyola : l'homme n'est pas fait que d'une rationalité et d'une affectivité (sentiments, émotions). Existe aussi une zone plus profonde, spirituelle. Cette "volonté profonde" est identifiable à deux signes : la joie intérieure et la paix intérieure. Le signe du bon choix est qu'il s'accompagne de cette joie et de cette paix intérieure. Ne pas décider en étant triste, agité, négatif...
- Les Jésuites invitent à se poser trois questions avant de faire un choix : *Quel est le plus urgent ? le plus durable ? le plus universel ?*
- Les Papes invitent les catholiques à "*l'option préférentielle pour les pauvres*" : cela veut dire qu'il faut considérer d'abord les conséquences du choix sur les plus pauvres de la société humaine et choisir ce qui leur est le plus favorable
- *Éthique déontologique* : elle consiste à s'imposer ou à imposer à autrui un choix en fonction de ses principes (religieux, politiques, philosophiques).
- *Éthique utilitariste (ou conséquentialiste)* : elle consiste, face à un choix politique, de calculer rationnellement ce qui est le plus "utile" pour le bien-être collectif, ce qui a le plus de conséquences positives et le moins de conséquences négatives.
- *Éthique principliste* : elle est souvent utilisée dans les "comités d'éthique". Il s'agit de discerner le bon choix à partir d'un nombre limité de principes sur lesquels il est considéré qu'un large accord est possible. Actuellement, dans les comités éthiques les quatre principes suivants sont utilisés :
 1. *Principe d'autonomie* : ne pas aller contre la volonté de celui ou ceux qui subiront la décision, lui/leur permettre de décider par lui-même/eux-mêmes.
 2. *Principe de bienveillance* : choisir ce qui est bon pour celui ou ceux qui subiront la décision.
 3. *Principe de non-malfaisance* : ne pas choisir ce qui est mauvais pour celui ou ceux qui subiront la décision). *Primum non nocere* : d'abord ne pas nuire.
 4. *Principe de justice* : la décision doit être "juste" par rapport au reste de la société.
 5. Avec la conscience écologique, un cinquième principe est souvent évoqué : le *principe de précaution*. C'est une variante du principe de non-malveillance et de justice (non pas éviter une nuisance certaine, mais éviter une nuisance possible pour celui ou ceux qui sont concernés par la décision à prendre, mais aussi pour le reste des humains, y compris les générations futures).